

Tarifs de base pour les stands – vaisselle réutilisable

Chaque stand paye un prix par caisse utilisée (= ouverte), ainsi que le remboursement du matériel manquant au prix de la consigne.

Le prix par caisse comprend la totalité de la prestation : transports, main-d'œuvre, lavage, décomptes, facturation, encaissement.

Tous les tarifs sont TTC (8.1% TVA comprise).

Vaisselle réutilisable : prix à la pièce et prix par caisse			
<i>Type</i>	<i>Unité/ caisse</i>	<i>Prix/pièce (CHF TTC)</i>	<i>Prix/caisse (CHF TTC)</i>
<i>Gobelet 10 cl</i>	150	0.23/pc	34.50
<i>Gobelet 10 cl</i>	300	0.23/pc	69.-
<i>Gobelet 25-30 cl</i>	480	0.22/pc	105.60
<i>Verre à shot 4 cl</i>	432	0.16/pc	69.-
<i>Long drink 25 cl</i>	270	0.23/pc	62.10
<i>Verre à pied 20 cl</i>	50	0.30/pc	15.-
<i>Caisse vide</i>	1	3.-	

Consignes

Chaque stand demande une consigne à leur client d'un montant TTC de :

<i>pour les gobelets et les verres</i>	2.- / pce
----------------------------------------	-----------

Chaque stand, en fonction du nombre de pièces rendues, se verra facturer les pièces manquantes au montant de la consigne.

Dans le cas où un stand rendrait plus de pièces qu'il n'en a louées, les pièces supplémentaires lui seront remboursées au montant de la consigne.

Acompte - Facturation – Paiement

Un acompte correspondant à la moitié de la valeur de location de la commande sera perçu lors de la prise de la marchandise le vendredi 6 septembre. Une confirmation de commande vous sera transmise. Vous trouverez sur cette dernière le montant de l'acompte.

Une facture / décompte sera émise au format papier le lundi 9 septembre lors du retour de la vaisselle. Le paiement devra être effectué en cash ou par Twint. A noter que le non-paiement en fin de manifestation impliquera la facturation de frais administratifs à hauteur de 50 CHF.